

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Examens-2021-le-ministere-maintient-les-epreuves-terminales-quoi-qu-il-en-coute>



École & société

Examens 2021 : le ministère maintient les épreuves terminales quoi qu'il en coûte

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 3 mai 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Coûte que coûte, vaille que vaille, le ministre maintient, avec l'appui présidentiel, les examens de fin d'année du DNB, du baccalauréat et du BTS. Au vu de l'année écoulée, des conditions de la reprise en demi-jauge pour tous les lycées et pour les 3es dans quinze départements, le SE-Unsa réitère ses demandes d'annulation ou de neutralisation des épreuves terminales de 2021.

Les examens plus forts que la menace sanitaire

Diplôme national du brevet (DNB)

Le ministère annonce le maintien des épreuves terminales (épreuves écrites et orale) sans aucune piste annoncée d'adaptation des sujets pour tenir compte des progressions ralenties par la crise sanitaire.

Au SE-Unsa, nous revendiquons que l'attribution du DNB soit déterminée par la maîtrise des domaines du Socle, évaluée en contrôle continu. Nous rappelons qu'il est incompréhensible de faire prendre des risques sanitaires aux élèves et aux personnels pour un diplôme sans aucun enjeu pour la poursuite d'études. Nous défendons l'idée que les 10 semaines qui restent doivent être mises à profit pour travailler les compétences essentielles pour la suite du parcours des élèves, plutôt que pour préparer à des exercices formatés de sujets d'examen.

Baccalauréat général et technologique

Là aussi, le ministère annonce le maintien des épreuves terminales avec des adaptations concédées sous la pression pour certaines épreuves. Néanmoins, ces adaptations ont-elles-mêmes leurs limites : multiplier les sujets au choix pour les épreuves écrites (épreuves anticipées de français EAF en première, philosophie en terminale) signifie aussi un temps de lecture des sujets plus long et un temps de réflexion pour évaluer le sujet qui convient le mieux. Cela peut mettre en difficulté de nombreux élèves.

Quant au Grand oral, nouvelle épreuve symbole de la capacité de « transformation » du ministre Blanquer, il est maintenu alors que dans de nombreux établissements sa préparation a démarré très tardivement, faute de formation ou de temps. Les enseignants de spécialité ont été coincés entre l'injonction de terminer des programmes pléthoriques et celle de préparer les élèves à l'oral.

Le SE-Unsa réitère sa revendication d'annulation des épreuves terminales du bac général et technologique, le recours au contrôle continu pour la délivrance du baccalauréat en neutralisant le Grand oral, pour lequel aucune note de contrôle continu ne correspond.

CAP et bac professionnel

Aucune adaptation des épreuves n'est annoncée dans la voie professionnelle, ni pour les sujets d'épreuves écrites, ni pour l'oral du chef-d'oeuvre en CAP.

Comme pour les examens des voies générale et technologique, nous demandons le recours au contrôle continu en remplacement des épreuves terminales. Les élèves accueillis en voie pro, et particulièrement en CAP, ont besoin d'un accompagnement soutenu. Il ne serait pas acceptable de mettre les élèves les plus fragiles en situation d'évaluation dès la reprise des cours. C'est ainsi que la neutralisation de l'oral de chef-d'oeuvre en CAP est pour nous incontournable pour ne pas mettre en difficulté des élèves pas toujours à l'aise lorsqu'il s'agit de s'exprimer oralement.

Brevet de technicien supérieur (BTS)

Le ministère maintient les épreuves terminales qui débutent dès le 10 mai. Le conseil d'État vient de statuer sur la légalité de ces épreuves après deux requêtes portées par des collectifs et associations d'étudiants.

Le ministère institue dans l'urgence une session de rattrapage exceptionnelle au mois de juillet avec une préparation sous forme d'un accompagnement personnalisé renforcé pour les élèves ayant échoué. Le rattrapage prend la forme de 2 épreuves orales organisées dans la semaine suivant la publication des résultats. Pour la première épreuve, le candidat devra choisir la discipline dans laquelle il souhaite être interrogé parmi les disciplines à plus fort coefficient de sa spécialité, puis il sera évalué sur les compétences qu'il a acquises dans le domaine professionnel.

Aucune précision n'a été apportée pour l'instant sur l'organisation concrète de ces épreuves et de leur préparation. Plutôt que de choisir la voie de la sécurisation de tous par le recours au contrôle continu, le ministre a choisi de complexifier encore davantage l'organisation de la fin de l'année scolaire. Cette gestion de la crise au fil de l'eau met sous tension tous les acteurs.

Une pression inutile pour les élèves, risquée pour les enseignants

Pour le ministre, l'enjeu serait de *ne pas dévaloriser les examens nationaux*, et surtout de sauver ce qui peut encore l'être de la mise en oeuvre du nouveau bac *Blanquer*.

La rentrée en présentiel du 3 mai se fait avec un nouveau renforcement des mesures sanitaires, dont la demi-jauge en lycée, la fermeture d'une classe au premier malade de la Covid déclaré. Si ces mesures s'imposent, elles contraindront encore fortement le travail pédagogique et continueront d'amplifier les inégalités entre lycées et entre territoires.

L'idée que les élèves seront préparés de manière équitable est une illusion. Le ministère tente de rassurer en tablant sur de bons résultats, qui seront issus de consignes de correction bienveillantes pour tenir compte de l'année particulière et incomplète des élèves.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, la seule solution raisonnable est d'annuler toutes les épreuves terminales. Pour des raisons pédagogiques (libérons le temps qu'il reste pour travailler sur l'essentiel), des raisons d'équité (seul le contrôle continu garantit qu'on évalue les élèves sur ce qu'ils ont réellement appris et efface donc les différences entre les lycées à 100 % et les lycées en demi-jauge pour les classes d'examen) et des raisons sanitaires (évitons le brassage d'élèves et de personnels, les risques de contamination supplémentaires). Il est encore temps de sécuriser la communauté éducative.